



Les 10 principaux arguments en faveur de l'arbitrage en Suisse

1. La Suisse offre un environnement neutre et stable

La neutralité que la Suisse observe de longue date dans les conflits internationaux, ainsi que sa stabilité politique et économique, ont grandement contribué à en faire un lieu idéal et fiable pour la résolution des différends internationaux. Bien que partiellement liée sous l'angle économique à l'Union européenne par le biais de différents traités bilatéraux, la Suisse n'est pas membre de l'Union Européenne et, par conséquent, pas automatiquement soumise à ses lois. La neutralité et la stabilité de la Suisse en font un siège arbitral tout particulièrement adapté aux litiges découlant de contrats internationaux de longue durée.

2. La Suisse est facilement accessible

La Suisse se trouve au centre de l'Europe et est bien desservie que ce soit par avion ou par train. Le centre-ville se trouve en général à une vingtaine de minutes des principaux aéroports internationaux. Les infrastructures suisses sont modernes, attractives et fiables.

3. La Suisse est tournée vers l'international, tout comme le sont les avocats suisses

En tant que petit pays historiquement dépendant du commerce et de la coopération internationale, la diplomatie, l'économie et le droit suisses sont remarquablement en harmonie avec les besoins du commerce international. De même, la Suisse dispose d'un grand nombre d'avocats parlant différentes langues et qui ont étudié ou travaillé partout dans le monde. Nombre d'entre eux sont originaires de l'étranger.

4. La Suisse peut compter sur un grand réservoir de spécialistes de l'arbitrage

En raison de son rôle important en tant que lieu d'arbitrage, la Suisse dispose d'un grand réservoir de praticiens ayant une grande expérience en tant que conseil dans des procédures arbitrales. Le caractère international de ces praticiens, formés en Suisse et à l'étranger, ainsi que leur connaissance de différentes langues représentent un sérieux atout dans notre monde actuel toujours plus internationalisé.

De plus, les arbitres suisses sont les arbitres les plus souvent désignés pour les arbitrages CCI. Ils sont connus pour leur gestion efficace et équitable du processus arbitral et sont à l'aise avec les litiges provenant de tous les coins du monde, grâce à leur exposition à différentes cultures et systèmes juridiques.

5. Une audience d'arbitrage en Suisse peut être organisée depuis votre bureau en seulement quelques clics

Le *Swiss Arbitration Hub*, une plateforme internet facile à utiliser et accessible depuis n'importe quel ordinateur en ligne, facilite l'organisation de tous les aspects d'audiences arbitrales en Suisse, y compris les salles d'audience, chambres d'hôtel, sténotypistes et services de traduction (voir [Swiss Arbitration Hub](http://www.swissarbitrationhub.com), www.swissarbitrationhub.com).

6. Le droit suisse de l'arbitrage est moderne, concis et flexible

Avec seulement 19 articles, le droit suisse prévoit un cadre législatif simple mais efficace et flexible pour les procédures d'arbitrage international, bénéficiant d'une longue tradition d'arbitrage en Suisse.

Allant de pair avec la politique des tribunaux suisses très favorable à l'arbitrage, le droit suisse offre un environnement juridique parfaitement adapté à la résolution efficace des litiges internationaux par l'arbitrage (voir [Le droit suisse de l'arbitrage est moderne et flexible](#)).

7. Le "style suisse" de l'arbitrage est efficace (également en termes de coûts) et adapté aux besoins des parties

Les parties peuvent s'attendre à une procédure parfaitement équilibrée : le tribunal arbitral donne des directives appropriées, sans toutefois interférer avec la liberté des parties ; la production de documents est possible dans la mesure où cela est nécessaire, mais ne doit pas surcharger la procédure ; l'audition des témoins et des experts fait partie du processus, mais ne dure pas des semaines, et peut être écartée si les parties conviennent qu'elle est superflue. Les arbitres suisses sont aussi particulièrement expérimentés pour favoriser un règlement des litiges à l'amiable si les parties se mettent d'accord de donner ce rôle au tribunal arbitral. En résumé, le processus est simple, adapté aux utilisateurs et efficace au niveau des coûts, raison pour laquelle le "style suisse" de l'arbitrage a acquis la réputation d'être un processus de résolution des litiges efficace et rationnel.

8. La Suisse est un des lieux les plus populaires dans le monde pour les procédures arbitrales

La Suisse est systématiquement un des lieux le plus souvent choisi pour les procédures arbitrales. D'ailleurs, seule la France – où la CCI a son siège – est en concurrence pour le titre du lieu le plus populaire pour les arbitrages CCI. La Suisse est également le principal siège pour l'arbitrage du sport, avec plusieurs centaines de litige en matière sportives jugés chaque année.

9. La procédure de recours dure seulement 6 mois, est efficace au niveau des coûts et peut être totalement écartée

La Suisse est systématiquement un des lieux le plus souvent choisi pour les procédures arbitrales. D'ailleurs, seule la France – où la CCI a son siège – est en concurrence pour le titre du lieu le plus populaire pour les arbitrages CCI. La Suisse est également le principal siège pour l'arbitrage du sport, avec plusieurs centaines de litige en matière sportives jugés chaque année.

10. Les tribunaux suisses sont très favorables à l'arbitrage

Les tribunaux suisses sont, de façon constante, très favorable à l'arbitrage. Les recours contre les sentences arbitrales sont régulièrement rejetés, seuls 10% étant admis – la plupart du temps, l'annulation intervient pour garantir le respect des droits procéduraux fondamentaux.

En résumé, la Suisse offre tout une palette d'avantages uniques

Les avantages de la Suisse expliquent pourquoi elle est si populaire en tant que lieu d'arbitrage. Deux tiers des arbitrages internationaux se déroulant en Suisse impliquent des parties qui ne sont pas Suisse. Ces avantages ont fait leur preuve : aujourd'hui, une clause d'arbitrage avec un siège en Suisse garantit une procédure de résolution des litiges sans encombre dans le futur.